



Un Site dépecé, des collègues en danger

La prévention des risques professionnels, qui fait partie du cœur du métier des agents de contrôle reste décidément la grande oubliée dans nos services.

En effet, nous venons d'apprendre la situation catastrophique à laquelle sont confrontés nos collègues du site détaché de DIEPPE. Celui-ci, déjà frappé par la suppression d'une section dans le cadre du précédent redécoupage, subit, depuis ce même redécoupage, le non remplacement de plusieurs agents de contrôle.

Cette situation déjà inquiétante s'est encore aggravée récemment suite aux arrêts maladies constitutifs de la surcharge de travail engendrée par cette situation.

Ainsi, il ne reste que 2 agents de contrôles sur le site de Dieppe pour gérer les 5 sections du périmètre dieppois.

La politique de non-remplacement des agents impulsée par le ministère du travail, déclinée localement avec un zèle sans faille par les Directes successifs et que n'a cessé de dénoncer notre organisation syndicale depuis des années, montre aujourd'hui ses effets néfastes et pathogènes sur les agents. Cela se traduit désormais au quotidien au travers des tensions entre agents qu'elle génère, des intérim de longue durée qui épuisent les collègues et auxquels l'administration n'apporte aucune réponse, si ce n'est en augmentant leur charge de travail aux travers des redécoupages avec des secteurs sans cesse plus grands.

A cela s'ajoute le refus d'ouvrir des postes d'agents de contrôle et d'agent de renseignement sur le site de DIEPPE suite aux récentes publications de postes sur le site « place publique de l'emploi ».

Nous demandons :

- **que des solutions d'urgences soient trouvées pour alléger la charge travail de nos collègues dieppois ;**
- **La fin des intérim de longue durée et le recrutement d'agents de contrôle pour pourvoir les postes vacants ;**
- **la mise en place d'une véritable politique de prévention des risques dans nos services, afin de protéger la santé de nos collègues.**

Cette situation déjà très inquiétante du site de DIEPPE s'inscrit dans une problématique plus générale du l'unité de contrôle LE HAVRE-DIEPPE dans laquelle la section maritime qui était tenue par la responsable de l'unité de contrôle (RUC), elle aussi en arrêt, et qu'il faut donc également gérer. Cela s'ajoute à l'absence non remplacée à ce jour du RUC de l'unité de contrôle ROUEN-SUD qui se cumule avec les arrêts maladies des 2 autres RUC du site du HAVRE, il ne reste donc désormais plus qu'une RUC pour 4 unité de contrôles. Comment

est-il décemment possible de demander à un agent d'en remplacer trois autres tout en occupant son poste ?

Nous demandons que nous soient communiqués les moyens mis en œuvre pour s'assurer que cette collègue ne soit pas à son tour victime d'un arrêt de travail en raison de la charge de travail qui lui est imposée afin de lui permettre d'assurer sa mission d'appui aux agents de contrôles.

La CGT TEPF NORMANDIE